



L'atome pour la paix

الوكالة الدولية للطاقة الذرية

国际原子能机构

International Atomic Energy Agency

Agence internationale de l'énergie atomique

Международное агентство по атомной энергии

Organismo Internacional de Energía Atómica

Vienna International Centre, PO Box 100, 1400 Vienna, Austria

Phone: (+43 1) 2600 • Fax: (+43 1) 26007

Email: Official.Mail@iaea.org • Internet: <http://www.iaea.org>

In reply please refer to: **621-I2-TM-52851**

Dial directly to extension: (+43 1) 2600-22791

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) présente ses compliments aux ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA et a l'honneur de leur demander de porter à l'attention des autorités gouvernementales appropriées la **réunion technique sur les partenariats stratégiques et les modèles de contrat pour l'expansion/introduction d'un programme électronucléaire**, qui se tiendra à Varsovie (Pologne), du **10 au 12 février 2016**.

L'objectif de la réunion est de donner l'occasion d'échanger des informations sur les partenariats stratégiques à l'appui de l'établissement, de l'expansion ou du rétablissement d'un programme électronucléaire dans des pays qui exploitent des centrales nucléaires ainsi que dans des pays qui se lancent dans l'électronucléaire.

De plus amples informations figurent dans la notice d'information ci-jointe.

La réunion se tiendra en anglais.

Elle s'adresse à des experts dans ce domaine qui pourraient souhaiter y participer. Les États Membres sont vivement encouragés à proposer des femmes qualifiées.

L'AIEA n'est normalement pas en mesure de prendre à sa charge les frais de voyage et autres dépenses des participants à la réunion. Elle dispose toutefois de fonds limités pour payer une partie de ces frais pour certains participants. Cette aide peut être accordée, sur demande expresse, à deux participants par pays au maximum, à la condition que, de l'avis de l'AIEA, ceux au nom desquels elle est demandée apportent une contribution importante à la réunion et que, lorsqu'elle est demandée pour deux participants, ces derniers représentent des organismes nationaux différents. La demande d'aide financière devra être faite au moment de la demande de participation.

Il convient de noter que l'AIEA ne verse aucune compensation en cas d'endommagement ou de perte d'effets personnels. Par ailleurs, elle ne prend pas à sa charge l'assurance maladie des participants aux réunions, ateliers ou cours, ni des consultants. Il est donc recommandé de s'assurer à titre individuel. Toutefois, l'AIEA prend à sa charge une assurance couvrant les accidents et les maladies clairement imputables aux travaux exécutés pour son compte.

Les propositions de noms de participants devront être adressées par les voies officielles habituelles, au plus tard le **15 décembre 2015**, à l'attention du secrétaire scientifique principal de la réunion, M. Arif Nesimi Kilic, Division de l'énergie d'origine nucléaire, Département de l'énergie nucléaire, AIEA, Centre international de Vienne, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche) (tél. : +43 1 2600 22791, mél : A.N.Kilic@iaea.org), avec copie à la secrétaire administrative de la réunion, M^{me} Mercedes Nicole Cordova Jurak (mél. : M.Cordova-Jurak@iaea.org). Le nom complet et les coordonnées détaillées (adresses postale et électronique et numéros de téléphone et de fax) des intéressés devront être indiqués.

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour assurer les ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA de sa très haute considération.



12 novembre 2015

Pièces jointes (en anglais seulement) : Notice d'information

Formulaire de participation (formulaire A)

Formulaire de demande de subvention (formulaire C)